

DIVERSITÉ ARTISTIQUE ET ÉCONOMIE DU SPECTACLE VIVANT : L'URGENCE D'UNE AMBITION

Orientations pour l'avenir de la musique et du spectacle vivant

12 octobre 2016

Le Centre National des Variétés et du Jazz (CNV) a été créé en 2002 : il instituait alors en établissement public le Fonds de Soutien Chansons, Variétés, Jazz, association fondée par les producteurs de spectacles en 1986, destinée à favoriser l'essor de l'économie du spectacle musical et de variété. Financé intégralement par la seule taxe fiscale sur la « billetterie », redevable par les producteurs et diffuseurs de spectacles, le CNV encadre et diffuse une solidarité au sein du secteur : les professionnels soutiennent les projets de création du secteur, ainsi que le développement économique et international des entreprises qui le font vivre.

Ainsi, aux cotés des autres formes du spectacle vivant (théâtre, musique classique, danse, opéra etc.), régulièrement soutenues depuis la création du ministère de la Culture, le secteur du spectacle musical et de variété bénéficie d'un outil vertueux, nécessaire et qui a fait ses preuves, au service des artistes, de la diversité culturelle, de la création.

Structure pilier et incontestée, les pouvoirs publics ont récemment multiplié et élargi les missions du CNV, déléguant à cette organisation installée la gestion de nouveaux dispositifs. En charge de missions désormais en élargies, l'établissement ne bénéficie pas de moyens renforcés, pour ses politiques d'intervention qui continuent à reposer sur les principes fondateurs de l'association, à tel point qu'aujourd'hui le CNV est saturé. A cette saturation, s'ajoute un plafonnement de la taxe.

Au cours de la seule année 2016, le CNV a gagné la perspective de trois nouvelles missions, créées ou en cours de création :

- La gestion du Fonds d'urgence pour le soutien du spectacle vivant
- La gestion du futur Observatoire de l'économie de la musique
- La gestion de deux dispositifs du nouveau Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS), l'un au profit des salles de petite jauge (incluant les salles de musiques actuelles, mais aussi de théâtre et de danse), l'autre au profit de l'édition phonographique.

Ces outils, bienvenus, viennent se rajouter aux nombreuses aides qu'il distribue, pour un montant de 26 millions en 2015. Pour autant, les ressources du CNV sont toujours les mêmes : s'il gère une enveloppe plus conséquente et alimentée par les pouvoirs publics, il dispose des mêmes moyens pour assurer l'administration de ces outils. La pérennité du CNV est menacée, et désormais empêché dans sa mission de développement des aides dans un secteur fragile mais créateur de valeur.

La mission du CNV mêle le spectacle vivant et la musique, deux filières interdépendantes : la production de variétés et musiques actuelles s'appuie sur deux piliers, d'un côté la scène et de l'autre, la production discographique. Même si de nombreuses et nécessaires interactions existent entre l'une et l'autre, ils reposent cependant sur des activités et un tissu professionnel distinct. Musique et spectacle vivant ont en commun d'être à une période charnière, confrontés à des mutations majeures. D'un côté, le numérique est la plus grande transition qu'a connue la musique depuis l'invention du disque ; de l'autre, le secteur du spectacle vivant est en train d'être redessiné, lui aussi confronté à de nouveaux entrants. Chacun d'entre eux doit faire en sorte que

ces mutations qui le bouleversent, se transforment en opportunités et non en obstacles infranchissables. Derrière ces mutations, sont en jeu la diversité artistique et la création.

C'est cet enjeu majeur qui appelle une politique structurante, ambitieuse, celle précisément qui fait cruellement défaut à ces deux secteurs.

Depuis cinq ans, force est de constater que la situation n'a que peu évolué du point de vue scène. En coulisses en revanche, les entreprises ont d'ores et déjà commencé leur mue. L'ignorer, et plus grave encore le nier, c'est risquer l'avenir des filières à moyen terme. Il est urgent de prendre un virage pour préserver ces deux filières, essentielles à l'exception culturelle française et dynamiques dans le paysage économique français. **A terme, nous devons faire mieux cohabiter industrie et création, trop souvent cloisonnées.**

Pour préserver la diversité culturelle et la création artistique françaises, il est aujourd'hui grand temps de relancer une ambition commune pour une structuration de deux secteurs intrinsèquement liés, pour constituer un secteur du spectacle vivant et de la musique uni, plus fort, plus dynamique, plus solidaire et plus cohérent. Il faut donner aux acteurs de la création les moyens de cette ambition par une réponse adaptée aux besoins urgents du secteur.

Le PRODISS est au cœur de ces enjeux : membre du secteur du spectacle vivant, il est un acteur à part entière de la filière musicale. Face aux constats ici énoncés, le PRODISS m'a confié au printemps 2016 une **mission dont l'objectif est d'appréhender les besoins du secteur pour faire face aux défis de demain, avec la nécessité de mettre en place un outil cohérent au service du développement des artistes, des entreprises et de la diffusion.**

Je me suis penché sur les réflexions qui avaient été mises en œuvre depuis plus de cinq ans, pour repenser les outils de filières. Des rapports proposant un centre national de la musique cohabitent avec des instruments pensés autour du spectacle vivant.

Je propose de remettre à plat l'hypothèse maintes fois évoquée d'un grand centre dédié à la musique et au spectacle vivant, qui reposerait sur le CNV actuel. Il s'agira de l'étendre doublement, à l'ensemble du spectacle vivant d'une part, et à toute la musique d'autre part.

Ce processus, qui se fera par étape, appelle à une réflexion collective. J'avance ici des propositions, des orientations. Producteur de spectacles, j'ai accompli un premier recensement et une première schématisation pour le spectacle vivant, que je connais mieux, de par mon métier et mes anciennes fonctions de président du PRODISS. C'est une hypothèse de travail, qui en appelle d'autres.

Spectacle et musique ne vont pas l'un sans l'autre. La stratégie ne peut qu'être commune. L'objectif doit être le renforcement commun de ces deux secteurs pour que perdure la créativité de nos artistes.

Jules Frutos



SYNDICAT
NATIONAL
DU SPECTACLE
MUSICAL
ET DE VARIÉTÉ

Monsieur Jules Frutos
Alias Production
10, rue du Faubourg Poissonnière
75010 Paris

Paris, le 24 mars 2016

Monsieur,

Vous avez exercé trois mandats en qualité de président du PRODISS, et chaque adhérent vous en est reconnaissant.

Vous êtes, par ailleurs, un entrepreneur respecté et écouté. Chacun sait que si le spectacle vivant peut être une passion, en faire son métier requiert de solides qualités.

C'est donc sur ce double fondement que nous avons souhaité vous confier la responsabilité de conduire une mission essentielle pour notre écosystème : préparer l'avenir de notre profession, au travers d'un établissement public qui saura fédérer et qui sera reconnu de tous, avec l'ambition de développer une stratégie globale, disposant de moyens nouveaux et renforcés.

Alors président du PRODISS, vous aviez participé aux réflexions et travaux initiés avant 2012, menant à la préfiguration d'un Centre National de la Musique. Or, depuis l'abandon de ce projet, en septembre 2012, aucune autre ambition publique majeure n'éclaire l'avenir de notre industrie. Si, depuis quatre ans, nous avons connu des victoires et notre crédit d'impôt vous doit beaucoup, nos tutelles publiques ont singulièrement manqué de « vision ».

Les modèles économiques du spectacle ont évolué, il est donc particulièrement nécessaire d'appréhender les besoins nouveaux du secteur, pour faire face aux défis de l'avenir. Face à une situation conjoncturelle de plus en plus préoccupante, où les mouvements de défiance politique, de censures et de coupes budgétaires se multiplient, où les pratiques anti-concurrentielles et offensives déployées par les géants de l'internet fragilisent la diversité culturelle, outre l'affaiblissement économique, notre industrie court le risque d'un désengagement politique.

Ce contexte appelle à ce que nous, professionnels, portions la vision du futur de notre secteur.

Dans ce cadre, nous avons souhaité vous confier une mission de redéfinition et donc de construction d'une Maison commune.

A cette fin, vous pourrez vous appuyer sur l'ensemble des moyens humains et matériels dont dispose le PRODISS, ainsi que sur ses conseils.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre très haute considération.

Le Bureau du PRODISS.